

AVIATION CIVILE

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'ÉNERGIE ET DE LA MER,
EN CHARGE DES RELATIONS INTERNATIONALES
SUR LE CLIMAT

Direction générale de l'aviation civile

Décision du 19 juillet 2016 portant désignation du coordonnateur de l'Autorité de supervision indépendante des redevances aéroportuaires

NOR : DEVA1624861S

(Texte non paru au *Journal officiel*)

Par décision du directeur général de l'aviation civile en date du 19 juillet 2016, M. François THEOLEYRE, ingénieur en chef des ponts, des eaux et des forêts, est désigné coordonnateur de l'Autorité de supervision indépendante des redevances aéroportuaires.